
Estimation de débits caractéristiques

0- : Contexte :

Par courriel du 29 août 2022, le cabinet Saillé a sollicité la DREAL pour estimer le QMNA5, le module et la Q100 du ru du Crioux sur la commune de Fleys (89) sur trois points.

1- Surface du bassin versant :

Les surfaces des bassins versant estimées par le bureau d'études sont supposées correctes. Elles restent influencées par des pertes hydrologiques surtout en basses eaux (comme en témoignent les constats d'assec présenté dans la note du cabinet). Toutefois localement la DREAL ne connaît aucun traçage permettant de préciser ces surfaces.

2 - : Evaluation du QMNA5 :

La station hydrométrique la plus proche est le Serein à Chablis. Le QMNA5 spécifique local est de l'ordre de 0, 25 l/s par km².

En conséquence le QMNA5 au droit des trois points demandés est inférieur à la limite basse des calculs de la DREAL (5 l/s). Sa valeur pourrait même être nulle pour les deux points aval lié aux infiltrations dans le sol localement calcaire et karstique.

3 - : Evaluation du module :

Le module spécifique locale est de l'ordre de 6,7 l/s par km².
En conséquence, **le module du ru de Crioux est évalué sur les trois points de l'amont vers l'aval à 6, 28 et 100 l/s.**

4 - : Evaluation de la crue de période de retour 100 ans :

Les débits de crue de référence sont pris par la méthode SHYREG de l'IRSTEA qui calcule pour des bassins versants élémentaires de 5 km² les débits de crue.
Le point de calcul le plus proche est le ruisseau de Crioux à sa confluence avec le Serein (point le plus en aval de la présente note).

La méthode SHYREG indique un débit de pointe de la crue centennale du ruisseau de Crioux à la confluence avec le Serein évalué à 3,88 m³/s.

En appliquant la méthode de Myer supposant un rapport constant du débit de crue par la surface du bassin versant porté à la puissance 0,8 **on trouve pour les deux points amont les débits de crues centennale suivants : 0,42 et 1,42 m³/s.**

Besançon, le 02/09/2022
le chef de département hydrométrie
et gestion quantitative adjoint



Erwan LE BARBU